



VILLE DU LOCLE



Ville de La Chaux-de-Fonds



*Bureau promotionnel et culturel  
de la Ville du Locle  
Hôtel de Ville  
2400 Le Locle  
Tél. 0041 32 933 84 14  
0041 79 213 36 39  
e-mail : [bernard.vaucher@ne.ch](mailto:bernard.vaucher@ne.ch)  
[www.lelocle.ch](http://www.lelocle.ch)*

## Instruction publique

# Communiqué de presse

## Changement de présidence au sein de la FOPS

La Fondation Promotion Santé (FOPS), créée début 1997, a pour objectif de soutenir des actions de promotion de la santé au sein de la jeunesse des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Son Conseil de Fondation est présidé par un Conseiller communal d'une des deux villes, par rotation au rythme des périodes législatives. Après 4 ans de présidence, M. D. Berberat passe le flambeau à Mme F. Perrin-Marti.

La fondation s'appuie sur le Bureau Santé pour mettre en œuvre ses actions. Ce bureau regroupe l'ensemble des écoles et institutions pour jeunes des deux villes.

Ces dernières années, la FOPS a accueilli des conférences sur les thèmes suivants : la violence, l'autorité dans le cadre familial et scolaire, les nouveaux moyens de communication et leur rôle dans les relations parents-enfants, absentéisme et présentéisme scolaire, la consommation d'alcool chez les jeunes.

La fondation met aussi en œuvre des actions sur des problèmes spécifiques de notre temps comme le surpoids chez les jeunes. A ce titre elle soutient le projet *éq'kilo* qui s'attache à accompagner des enfants et leur famille pour trouver un nouvel équilibre entre alimentation et mouvement.

Elle organise des formations pour les professionnels de l'école en lien avec d'autres organismes. Elle a ainsi invité le personnel socio-éducatif et les directions d'école à des séminaires sur la problématique du suicide chez les jeunes et sur l'accompagnement des adolescents hospitalisés pour des troubles psychiques.

La dernière manifestation de la FOPS s'est déroulée le jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 20.00 à l'aula du collège des Forges de La Chaux-de-Fonds. Le Dr Nahum Frenck, pédiatre et thérapeute de famille a présenté une conférence sur le thème de l'importance de la communication parents – enfants, enseignants – élèves et école – famille.

Désireuse de s'affirmer comme un partenaire actif en matière de promotion de la santé, la FOPS est prête à soutenir des projets d'autres organismes qui iraient dans le sens de ses propres objectifs.

La fondation a créé un site internet ([www.FOPS.ch](http://www.FOPS.ch)) qui permet de suivre les activités conduites en lien avec la santé par les institutions des Montagnes neuchâtelaises et d'entrer en contact pour tout complément d'information.

C'est avec plaisir que Mme Florence Perrin-Marti vous accueille au sein de la FOPS en tant que présidente pour ces prochaines années.

Liste des institutions membres du Bureau santé :

Ecole obligatoire de LCF (direct. et SSE)
Lycée Blaise-Cendrars
CIFOM (ET) LL
CIFOM (EA) LCF
CIFOM (ESTER) LCF
Centre de santé scolaire de LCF
Ecole enfantine et primaire LL (direct. et SSE)
Ecole secondaire du Locle
Service médical du Locle
Sombaille-Jeunesse LCF
Service de la jeunesse LCF
Conseil d'établissement scolaire LCF
Conseil Communal de LCF
Foyer de l'Ecolier de LCF
Parlement des Jeunes de LCF
Parlement des Jeunes de LL
Conseil Communal de LL
Les Billodes LL
Fondation Sandoz de LL
ASPAREL (association de parents d'élèves)
DJ 13

Le Locle, le 19 octobre 2009

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.